

SESSION DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE PLÉNIÈRE LE LUNDI 24 JUIN 2024

L'assemblée départementale se réunira le lundi 24 juin pour sa troisième séance plénière de l'année. Jean Morin, Président du conseil départemental, convie les journalistes en amont au point presse habituel afin d'aborder divers sujets.

L'ordre du jour de la session est joint à cette invitation.



JEAN MORIN
Président du conseil
départemental de la Manche

vous convie à assister à la séance plénière

le lundi 24 juin à partir de 9h30,

ainsi qu'au point presse prévu en amont

à 8h30 à la Maison du Département à Saint-Lô

La séance pourra être suivie en direct sur le site Internet manche.fr